

## Arrivée de la nouvelle étiquette énergie : quelles nouveautés pour le consommateur ?

*Le Gifam édite un guide pratique pour tout comprendre  
sur cette évolution et les échéances à venir.*

Paris, le 15 octobre 2020 – A l'occasion de l'arrivée prochaine de la nouvelle étiquette énergie sur les appareils de froid et de lavage, le [Gifam](#), groupement des marques d'appareils pour la maison, dévoile son nouveau guide « *Electroménager : zoom sur la nouvelle étiquette* ». [Accessible en ligne gratuitement sur le site du Gifam](#), il dévoile conseils et astuces pour aider les consommateurs à bien comprendre ces évolutions et, *in fine*, à faire un choix éclairé au moment de l'achat. Pour le télécharger, cliquez [ici](#).



*« L'étiquette énergie est un outil indispensable qui permet aux consommateurs de comparer les produits entre eux. Nous assistons cette année à l'arrivée de la troisième génération d'étiquette ! Cette évolution est nécessaire pour améliorer la lisibilité et le niveau d'information à destination du consommateur et s'adapter aux innovations et progrès réalisés par les fabricants - ces derniers proposant des produits toujours plus performants. Ce changement, qui entraîne notamment une révision de l'échelle de classification énergétique, nécessite d'être accompagné. C'est pourquoi, le Gifam a le plaisir de publier ce guide, pratique et utile pour le consommateur », témoigne Camille Beurdeley, Déléguée Générale du Gifam.*

### Les nouveautés de l'étiquette énergie troisième génération

L'étiquette énergie, véritable outil d'information de référence pour le consommateur\* évolue pour les appareils de froid (réfrigérateurs, congélateurs, appareils combinés et caves à vin) et de lavage (lave-linge, lavante-séchante et lave-vaisselle). Sa révision implique de nombreux changements - tant sur l'échelle de classification que sur les informations présentées. Parmi eux :

- **Une évolution de l'échelle de classification énergétique** - L'échelle de classification énergétique – aujourd'hui comprise entre A+++ et D – évolue et revient à une échelle de A à G, afin de mieux accentuer la différenciation entre les appareils, tout en diminuant la consommation d'énergie associée à chacune de ces nouvelles classes.
- **De nouvelles informations** seront également communiquées au consommateur pour chaque catégorie de produits. A titre d'exemple, pour le lave-linge, seront renseignées la durée du cycle de lavage « eco 40-60 » et sa consommation d'eau, la consommation d'énergie pour 100 cycles, ou encore la perception du niveau sonore en phase d'essorage.
- **L'apparition d'un QR code** - Les consommateurs pourront scanner un QR Code pour accéder à la base de données EPREL, qui recense toutes les informations des produits relevant de la réglementation étiquette énergie.
- **Une classe de perception sonore** - Une échelle de A à D permettra aux consommateurs de mieux apprécier le niveau sonore déclaré de l'appareil.

**Classés C ou D sur la nouvelle étiquette, les produits sont toujours aussi performants !**

Avec la nouvelle étiquette énergie, les classes A+++, A++ et A+ disparaissent. Les appareils classés aujourd'hui A+++, les plus performants du marché, seront désormais classés C ou moins. Les nouvelles classes A et B constitueront simplement de nouveaux objectifs à atteindre dans les années à venir en matière d'efficacité énergétique.

Ces nouvelles étiquettes énergie commencent déjà à accompagner les appareils qui sont livrés aux consommateurs. Ils pourront ainsi découvrir dans l'emballage de leur produit deux étiquettes : l'étiquette actuelle toujours en vigueur et la future étiquette énergie. La nouvelle étiquette énergie deviendra la référence pour les consommateurs à partir de mars 2021. Elle devra alors être affichée obligatoirement en magasin et sur les sites de vente en ligne.

Pour tout comprendre à la nouvelle étiquette énergie, [lisez le guide !](#)

\*\*\*

**Contacts presse :**

- Morgane Laviron – [morgane.laviron@maarc.fr](mailto:morgane.laviron@maarc.fr) – 06 66 84 42 04
- Victoria Bareille – [victoria.bareille@maarc.fr](mailto:victoria.bareille@maarc.fr) – 01 86 95 41 95

**À propos du Gifam :**

Groupement des marques d'appareils pour la maison, le Gifam rassemble une cinquantaine d'entreprises, grands groupes internationaux et PME, qui accompagnent le consommateur au quotidien en proposant des produits innovants en électroménager et confort thermique électrique, sous des marques de grande notoriété. Plus d'informations sur [www.gifam.fr](http://www.gifam.fr).

Facebook : [@GifamFrance](https://www.facebook.com/GifamFrance), Twitter : [@GIFAM\\_](https://twitter.com/GIFAM_), LinkedIn : [Gifam](https://www.linkedin.com/company/gifam).